
M.E.S., Numéro 126, Janvier - Février 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 09 février 2023



Revue Internationale des Dynamiques Sociales

Mouvements et Enjeux Sociaux

Kinshasa, janvier - février 2023

EXPLICATION DU GENOCIDE ET DU STATOCIDE CONGOLAIS A L'AUNE DES GUERRES ECONOMIQUES. CHRONIQUE ET PROSPECTIVE

par

Claude NSAL'ONANONGO

Professeur, Docteur en Philosophie

Christian KANYANTU MONGA

Chercheur en Sciences Politiques

Université de Kinshasa,

Université Panafricaine de Gouvernance et Innovation/RDC

Résumé

Cette étude se force d'expliquer le génocide et le statocide congolais à l'aune des guerres économiques que mènent certaines puissances occidentales et leurs gendarmes de la Région des Grands Lacs en RD Congo. Comme solution, elle propose une Révolution sociale face à cette crise qui déshumanise les Congolais dans leur propre pays.

Mots-clés : *génocide, statocide, congolais, guerres économiques chroniques, prospective*

Abstract

This study tries to explain the Congolese genocide and statocide in the light of the economic wars waged by certain Western powers and their gendarmes in the Great Lakes region of DR Congo. As a solution, she proposes a Social Revolution in the face of this crisis which is dehumanizing the Congolese in their own country.

Keywords : *genocide, statocide, Congolese, chronic economic wars, prospective*

INTRODUCTION

La résurgence du mouvement politico-militaire du 23 mars, créé par certaines puissances occidentales et appuyé directement par le Rwanda et l'Ouganda, la nuit du 27 au 28 mars 2022 dans le territoire de Rutshuru, et la prorogation de l'embargo sur les armes contre la RD Congo, dont le texte a été proposé par la France, et voté par les Etats-Unis, le Royaume-Uni, les Emirats Arabes Unis, l'Inde, la Norvège, l'Irlande, le Brésil, le Mexique et l'Albanie lors de la réunion du Conseil de sécurité du 29 juin 2022, constituent des véritables indicateurs qui exigent que l'on s'interroge sur le sens et les enjeux économiques des guerres qui sévissent en RD Congo.

Du point de vue historique, ces guerres économiques couvrent deux périodes. La première période remonte à l'époque de l'Etat Indépendant du Congo (EIC), période durant laquelle le pays a été considéré comme une grosse entreprise du caoutchouc au sein de laquelle travaillaient – au prix de leurs vies – les femmes et les hommes. La saignée des lianes à caoutchouc pour la récolte du latex étant un calvaire pour les indigènes Congolais, ceux qui se dérobaient à cet impôt sanglant pouvaient être mis à mort, et ils le savaient. Les femmes qui étaient prises en otage pour saigner les des lianes à caoutchouc étaient souvent vouées à la famine. Les inspecteurs Belges coupaient les mains des hommes pour prouver aux supérieurs hiérarchiques belges qu'on les avait tués¹. Certains historiens affirment qu'à cause de cette guerre du caoutchouc menée par le Roi des belges, le Congo a perdu au moins 40% de sa population². La seconde période commence en 1996, période durant laquelle la

¹ Daniel VANGROENWEGHE, *Du sang sur les lianes : Léopold II et son Congo*, Bruxelles, Éditions Aden, 2010.

² Jules MARCHAL, *E.D. Morel, contre Léopold II. II : L'histoire du Congo 1900-1910*, Paris, L'Harmattan, (Coll. « Zaïre-Histoire & Société »), 1996, p. 102

RD Congo était envahie par un complexe militaro-économique, porté par les Etats-Unis, le Royaume-Uni, etc. avec l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo, dont le Rwanda, l'Ouganda, le Burundi, l'Angola, etc., constituaient le bras armé. En août 1998, le pays fut de nouveau attaqué par les mêmes pays sous le label du Mouvement de libération du Congo et le Rassemblement congolais pour la démocratie. En 2007, les mêmes puissances, avec les mêmes acteurs déclenchent une autre guerre en créant une rébellion politico-militaire, le Congrès national pour la défense du peuple. Mais comme ils travaillent pour la floraison de leurs industries, et nourrir leurs industries qui servent à la fabrication des appareils téléphoniques et des ordinateurs, ils ont enfin créé en 2012, un autre mouvement rebelle, le Mouvement du 23 mars. Le nombre des Congolais massacrés depuis l'époque leopoldienne jusqu'à nos jours par ces guerres devenues chroniques dépassent 20 millions. C'est là la portée du génocide. Et comme ces guerres détruisent les fondements de l'Etat congolais, ses outils régaliens et son fonctionnement, elles conduisent à sa disparition : c'est le statocide.

Plusieurs spécialistes ont donné leurs positions sur ces guerres économiques imposées à la RD Congo. Roland Marchal et Christine Messiant ont estimé que c'est avec la fin de la guerre froide que la géopolitique mondiale a été modifiée de fond en comble. L'une des conséquences majeures de cette modification fut l'accaparement des richesses naturelles de la RD Congo par les occidentaux, et surtout par les États-Unis d'Amérique³ : toutes les forces militaires et/ou politico-militaires se sont jumelées et ont envahi la RD Congo depuis 1996 jusqu'à ce jour, le but étant de piller les richesses par le moyen de la guerre⁴. Alphonse Maindo Monga pour sa part, pense que ces guerres économiques ont fait de la province de l'Ituri un *Far West* où l'armée ougandaise fait et défait les rois au gré des intérêts économiques de son pays et ceux des Etats-Unis. Cette armée prédatrice occupe les zones minières et pille des ressources minérales, avec la complicité des milices ethniques, des bandes armées rivales qu'elle soutient⁵. Stephen Jackson a constaté qu'en RD Congo, les provinces du Nord et du Sud-Kivu sont devenues la poudrière, étant donné que l'exploitation illégale des minerais par les grandes puissances, opérationnalisée par les armées des pays voisins, depuis le Président Joseph-Désiré Mobutu jusqu'à ce jour, fait à ce que l'économie entraîne la violence, et qu'à son tour la violence nourrisse l'économie⁶.

L'originalité de cette étude réside dans son objectif qui consiste à vérifier, à l'aune des faits, le lien entre économie et guerres qui conduisent au génocide et au statocide à l'Est de la RD Congo. Il devient alors possible de formuler son hypothèse en ces termes : en expliquant la notion de guerres économiques, on arriverait à comprendre les raisons de la récurrence des guerres en RD Congo d'une part et, d'autre part, les Congolais seraient capables d'organiser une véritable résistance à tous les niveaux. De cette hypothèse surgissent les questions auxquelles nous tentons de répondre dans cette étude : Qu'attend-t-on par guerres économiques ? Quelles sont les conséquences qu'a subi la RD Congo dans les guerres qui lui ont été imposées depuis 1996 jusqu'à ce jour ? Que doivent faire les Congolais face à ces guerres économiques ?

La réponse à ces questions comme à d'autres qui leur sont similaires nous permet d'articuler cette réflexion en trois principaux points. Le premier point explicite ce qu'on entend par guerres économiques, et par statocide. Nous tenterons de démontrer au deuxième point comment ces guerres économiques sont génocidaires et statocidaires dans le contexte congolais, en désignant les acteurs et en déclinant les caractéristiques. Au troisième

³ Roland MARCHAL et Christine MESSIANT, « Les guerres civiles à l'ère de la globalisation. Nouvelles réalités et nouveaux paradigmes », in *Critique internationale* 2003, n°18, Vol. 1, pp. 91-112.

⁴ François LAYINDA, « Les ressources naturelles comme principal facteur du panorama belligérant dans Grands Lacs Africains », in *Irénées* décembre 2015.

⁵ Alphonse Maindo Monga NGONGA, « La républiquette de l'Ituri » en République démocratique du Congo : un Far West ougandais », in *Politique Africaine* 2003, n° 18, Vol. 1, pp. 181-1992.

⁶ Stephen JACKSON, « “Nos richesses sont pillées” ! Economie de guerre et rumeurs de crimes au Kivu », in *Politique africaine* 2001, n° 84, Vol. 4, pp. 117-135.

point nous indiquerons les lieux à partir desquels les Congolais pourraient penser et organiser une résistance. La conclusion viendra récapituler les idées majeures de l'étude en ouvrant les perspectives pour une réflexion ultérieure.

I. DEFINITION DES CONCEPTS : GUERRES ECONOMIQUES ET STATOCIDE

1.1. Les guerres économiques : définition et portée géoéconomique

Ayant des origines théoriques peu connues, l'expression « guerre économique » est utilisée de façon fréquente par certains courants de l'économie politique internationale depuis les années 1990. On la retrouve chez certains historicistes allemands du XIX^{ème} siècle, ainsi qu'au sein des courants marxistes. Sans entrer dans les dédales de cette notion complexe, nous prospecterons les définitions de Carl Schmidt⁷ et d'Éric Bosserelle⁸, ainsi que celles de Fanny Coulomb et Jacques Fontanel⁹ pour expliciter notre propos. Carl Schmidt établit un distinguo entre la guerre économique et la guerre militaire. A son avis, la guerre économique est « une catégorie de guerre réservée aux actions entreprises par des agents économiques contre la volonté d'autres agents opérant sur le même champ, à l'occasion de transactions portant sur des biens économiques privés qui se déroulent entre les firmes »¹⁰. Et la guerre militaire est celle qui est faite entre les nations. En d'autres termes, la guerre militaire est « le prolongement de la politique par d'autres moyens »¹¹. Dans ce cas, nous dirions que la stratégie économique-entrepreneuriale et la stratégie militaire seraient deux domaines distincts, mais dépendants. Fanny Coulomb et Jacques Fontanel estiment quant à eux que la notion de guerre économique ne dispose d'aucune définition précise. Comme telle, elle est floue et ambiguë¹². Ils pensent toutefois qu'elle est souvent considérée comme une guerre commerciale, au sens d'affrontements qui opposent au moins deux pays au moyen d'instruments qui ont d'ailleurs évolué au fil du temps. Ceci étant, on devrait comprendre cette notion selon une acception stricte et forte, indissociablement d'une acception large et relative.

Au sens strict et rigoureux, on parle de guerre économique du moment que des États sont disposés à subir une perte de leur propre bien-être pour atteindre des objectifs politiques ou stratégiques, ou encore lorsque des mesures économiques accompagnent un conflit militaire (embargos, boycotts, etc.). Pour cela, la guerre économique est à considérer comme un outil et/ou un instrument dont la visée est d'atteindre des objectifs qui sont essentiellement politiques, économiques ou bien sécuritaires. Au sens large, la guerre économique se rapporte à une armature d'actions menées par des firmes et/ou des États, de telle sorte qu'ils obtiennent ou maintiennent un (des) avantage(s) concurrentiel(s) dans les domaines industriels et commerciaux. Éric Bosserelle avance cinq raisons qui justifient la portée économique des guerres entre les puissances et/ou les États au cours des vingt dernières années¹³ :

⁷ Carl SCHMIDT, *Penser la guerre, penser l'économie*, Paris, Editions Odile Jacob, 1991.

⁸ Éric BOSSERELLE, « Guerres, transformation du capitalisme et croissance économique », in *L'économie hétérodoxe en crise et en critique. L'Homme et la société*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 219-249 ; « Les guerres et le Kondratiev : faut-il redouter l'échéance de 2020-2030 ? », in *Économie appliquée* 2009, tome LXII, n° 4, p. 35-72 ; « La guerre économique, forme moderne de la guerre ? », in *Revue Française de Socio-Économie* 2011 n° 8, Vol. 2, pp. 167 -186 ;

⁹ Fanny COULOMB et Jacques FONTANEL, « Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale » in Pierre Berthaud et Gerard KEBABDJIAN (dir.), *La question politique en économie internationale*, Paris, La Découverte, « Coll. Recherches », 2006, pp. 190-201.

¹⁰ Carl SCHMIDT, *Penser la guerre, penser l'économie*, op. cit., p. 47.

¹¹ Grégory CHIGOLET, « L'armée, la guerre et les politiques de défense : fondements et controverses économiques », in *Inflexion* 2014, n°26, Vol. 2, p. 163.

¹² Fanny COULOMB et Jacques FONTANEL, « Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale » in Pierre Berthaud et Gerard KEBABDJIAN (dir.), *La question politique en économie internationale*, Paris, La Découverte, « Coll. Recherches », 2006, pp. 190-201.

¹³ Éric BOSSERELLE, « La guerre économique, forme moderne de la guerre ? », art. cit., p. 172.

- le durcissement de la concurrence causé par l'augmentation du nombre de pays industrialisés ;
- les délocalisations massives d'activités industrielles dans les zones à faibles coûts salariaux ;
- la réduction des ressources énergétiques, accélérée par la croissance de la Chine et de l'Inde ;
- le différentiel de développement des économies en matière de technologies de l'information ;
- les tentatives de standardisation des modes de vie et les conflits de civilisation.

Les différentes définitions que nous venons de prospector de façon expresse, permettent que l'on se fasse une idée sur les guerres statocidaires devenues chroniques menées sur le sol congolais.

2. Le concept « statocide » et ses enjeux congolais

S'agissant du concept « statocide », disons qu'il est formé de deux mots latins : « status » qui se traduit par « État, régime, forme de gouvernement » ; et « caedere, cidium, cida », que l'on peut traduire par « frapper, abattre, tuer, fendre, couper ». Ainsi, le concept « statocide » traduit l'idée de la mort de l'État, son délitement, sa disparition ». Ce néologisme est employé pour la première fois par l'ancien ministre congolais des Droits Humains, Ntumba Luaba Lumu. Par ce concept, le juriste internationaliste décrivait les atrocités et massacres causés par les armées rwandaises et ougandaises dans la partie orientale de la RD Congo, depuis 1994 jusqu'en 2003¹⁴. En effet, les guerres menées par ces armées étrangères et, rebelles étrangers et locaux à l'Est de la RD Congo corrodent les attributs de l'État, écroulent ses fondements, détruisent son existence, c'est-à-dire tous ses éléments constitutifs, en l'occurrence les pouvoirs publics (souveraineté, indépendance), le territoire et les populations. En d'autres termes, le statocide se rapporte aux agressions chroniques « des armées étrangères contre la souveraineté, l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de l'État congolais »¹⁵. Du point de vue du droit, il constitue une atteinte radicale au droit fondamental à l'existence d'un État. Prenant en compte ces précisions, nous soutenons l'idée selon laquelle le statocide se rapporte à tous les événements et à toutes les réalités de l'histoire tragique des guerres économiques en RD Congo, depuis l'époque léopoldienne jusqu'à nos jours : depuis la guerre du coton (entre 1885 et 1908), celles d'agression, celles d'occupation, sans gommer les conflits internes, organisés et entretenus par certains pays occidentaux, avec leurs gendarmes de la Région des Grands Lacs, dont la visée est la déstructuration de l'appareil étatique congolais. Bien plus, le statocide se manifeste à travers diverses actions belliqueuses et le trafic illicite d'armes dans la partie Est, l'objectif étant la destruction des fondations et des articulations essentielles de la vie socioéconomique, et la déstabilisation des institutions politiques, culturelles, linguistiques, religieuses et symboliques de la RD Congo. Par statocide, il faudrait entendre au total toutes les activités illégales et illicites menées par les armées étrangères et les rébellions étrangères et locales à l'Est de la RD Congo, qui corrodent les attributs de l'État, ses fondements, son fonctionnement et son existence. Crime matriciel, le statocide, dans le contexte congolais est générateur de tous les autres crimes, en l'occurrence les crimes contre la paix, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, le crime de génocide. Dans ce sens, il conduit, induit et/ou implique le génocide¹⁶. Il va donc au-delà de « l'emploi de la force armée par un État

¹⁴ NTUMBA LUABA LUMU, *La guerre d'agression en République Démocratique du Congo. Trois ans de massacres et de génocide « à huis clos »*, Kinshasa, 2001.

¹⁵ La résolution 3314 (XXIX) de l'Assemblée Générale de l'ONU adoptée le 14 décembre 1974.

¹⁶ Claude NSAL'ONANONGO, « Les rébellions à l'Est de la RD Congo. Une analytique historique d'un statocide et ses enjeux », in *Congo-Afrique 2022*, n° 564, pp. 391-392.

contre la souveraineté, et l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un autre État »¹⁷.

II. LES GUERRES ECONOMIQUES EN RD CONGO : ACTEURS ET CARACTERISTIQUES

2.1. Les acteurs des guerres économiques en RD Congo

Tel que dit ci haut, en RD Congo, les guerres économiques remontent aux années 1885, sous l'Etat Indépendant du Congo. Le Congo de l'époque fut considéré comme une grosse entreprise de caoutchouc, au sein de laquelle on faisait les femmes et les hommes comme des esclaves. A chaque fois que la production du caoutchouc n'était pas rentable, le Roi des Belges, faisait couper les mains des ouvriers congolais ; il procédait également à l'enlèvement des femmes pour empêcher une forte natalité des Congolais. Avec ces massacres des populations liés à la production du caoutchouc, le Congo de l'époque, ainsi que nous l'avons déjà noté, a perdu plus de 40% de sa population, entre 1885 et 1908¹⁸.

Une autre période est celle qui commence après le génocide rwandais de 1994. Certaines grandes puissances à la tête desquelles se trouvent les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, la Belgique, etc. décident de mener une guerre économique dure, longue et âpre à la RD Congo, pour s'accaparer des richesses dont regorgent son sol et son sous-sol. Ces puissances font commencer la guerre en utilisant trois méthodes : d'abord la méthode de l'immigration massive des populations non congolaises, celle qui commence avec l'entrée de plus d'un million des rwandais, munis de leurs kalachnikovs dans la ville frontalière de Goma. Une autre méthode est d'ordre militaire : ces puissances instruisent et forment militairement les armées de leurs gendarmes privilégiés, en leur donna des fonds en soutien pour le renseignement, l'équipement et le matériel militaire. Elles ont enfin créé et maintenu des rébellions à visée économique, dont les plus statogénocidaires sont l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo, le Rassemblement congolais pour la démocratie, le Mouvement de libération pour le Congo, le Congrès national pour la défense du peuple, le Mouvement du 23 mars, etc. Elles soutiennent les rébellions étrangères comme les *Allied Democratic Forces*, les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda ; elles collaborent avec certains groupes armés locaux, dont les plus nocifs sont la Coopérative pour le développement du Congo et les Mai-Mai dans leur diversité. Ces acteurs militaires n'ont d'autre objectif que de piller illégalement le minerais, par le moyen de la guerre¹⁹.

On comprend pourquoi toutes ces guerres sont longues et polymorphes : elles ont causé plusieurs millions de morts ; elles ont entraîné au viol de plusieurs femmes et au recrutement forcé d'enfants soldats ; elles font de la RD Congo l'une de plus grandes boucheries humaines que l'humanité ait connues après les deux guerres mondiales. Car, les guerres qui s'y déroulent portent une sérieuse entrave à la reconstruction du pays et à son développement ; elles constituent une menace pour la stabilité de toute la Région des Grands Lacs : aujourd'hui plus que jamais le pays est la poudrière de l'Afrique Centrale²⁰.

Du point de vue de ces guerres statogénocidaires, quelques faits de portée économique s'observent sur le terrain.

D'abord les opérations économiques du réseau d'élite congolaise à l'Est qui sont, hier comme aujourd'hui, gérées par le Bureau Congo de l'Armée patriotique rwandaise. Celle-ci

¹⁷ Cette définition est tirée de la résolution 3314 (XXIX) de l'Assemblée Générale de l'ONU adoptée le 14 décembre 1974.

¹⁸ Daniel VANGROENWEGHE, *Op.cit.*

¹⁹ Claude NSAL'ONANONGO, « Les rébellions à l'Est de la RD Congo. Une analytique historique d'un statocide et ses enjeux », *art. cit.*, p. 400.

²⁰ Roland POURTIER, « Le Kivu dans la guerre : acteurs et enjeux », in *EchoGéo* [En ligne], sur le vif, mis en ligne le 21 janvier 2009, consulté le 29 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/10793> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.10793>.

assure depuis 1998, la liaison entre les activités commerciales et militaires du Rwanda en RD Congo. En fait, si les recettes et les dépenses du Bureau Congo de l'Armée patriotique rwandaise furent considérables à l'époque de la rébellion du Rassemblement congolais pour la démocratie, qui a été l'une des plus statogénocidaires en RD Congo, c'est parce qu'elles étaient inscrites « à un compte strictement distinct du budget national du Rwanda. Selon une source fiable associée à ce bureau, les recettes du Bureau ont servi à financer 80 % des dépenses totales de l'Armée patriotique rwandaise en 1999. [C'est pourquoi] dans le budget officiel du Rwanda pour 1999, un montant de 80 millions de dollars était alloué à l'armée²¹. » Il n'a été pas étonnant de constater de ce point de vue que l'apport du Bureau Congo aux dépenses militaires du Rwanda ait été de l'ordre de 320 millions de dollars. Ceci reviendrait à dire que les activités financées par les recettes provenant de minerais de guerre menée par l'Armée patriotique rwandaise, ont considérablement influencé sur la prise des décisions nationales en ce qui concerne surtout le domaine militaire au Rwanda. Bref, le réseau d'élites congolaises entretient d'étroites relations commerciales avec les réseaux criminels transnationaux, y compris avec ceux de Viktor Bout. La preuve est que les avions de Viktor Bout sont utilisés à diverses fins, y compris le transport de coltan et de cassitérite, le transport de fournitures à destination des mines et le transport de soldats et de matériel militaire²².

Il en est de même pour l'armée ougandaise, que dirigeait l'une des plus nocives rébellions qu'est le Mouvement de libération du Congo. Soutenue par Washington, cette armée a bâti une « République bananière » en Ituri, en alimentant les conflits interethniques qui ont une visée purement économique. Devenus le fonds de commerce politique et économique d'une certaine élite inconsciente de l'Ituri, ces conflits permettent aux puissances occidentales et régionales de trouver des soutiens locaux. Ces derniers devaient se constituer en canaux qui serviraient à masquer l'occupation des armées étrangères, et le pillage des minerais. Un autre fait est qu'en Ituri, des milices ethniques et des bandes armées rivales soutenues par différents clans de l'armée ougandaise, sèment la terreur qui affaiblit considérablement le système économique de cette partie Orientale. De nos jours, la province de l'Ituri, très riche en minerais et en produits agropastoraux, bois, café, et peut-être pétrole, est un *Far West* qui attire trafiquants et prédateurs occidentaux en quête de fortune pour nourrir leurs économies. On comprend pourquoi les deux lieutenants impudents des puissances occidentales s'étaient auparavant répartis des zones d'influence : si la partie le Nord et le Nord-Est a été attribuée à l'Ouganda, le reste du territoire a été octroyé au Rwanda. Kisangani étant la seule ville où coexistaient les deux armées statogénocidaires de prédation économique, c'est la raison pour laquelle, par trois fois, les deux alliés s'y sont battus²³. D'où l'idée selon laquelle l'économie congolaise, basée fondamentalement sur les ressources minières, est sérieusement paralysée par les guerres récurrentes et l'insécurité persistante. Ainsi, l'exploitation des ressources naturelles, comme moyen de financement des guerres est, hier comme aujourd'hui, la finalité, et donc, la cause de leur perpétuation et de leur enracinement sur le sol congolais²⁴. Ceci étant, par quoi se caractérisent les guerres menées en RD Congo par certaines puissances occidentales et leurs gendarmes de la Région des Grands Lacs africains ?

2.2. Les caractéristiques des guerres économiques en RD Congo

S'il s'avère que les guerres économiques reflètent les rapports de force non militarisés dont dépend « la survie d'un pays ou d'un peuple tout comme la recherche, la préservation et l'accroissement de puissance en sont les principaux éléments déclencheurs²⁵ », nous dirions que c'est dans le contexte congolais que cette affirmation ne se vérifie pas lorsqu'elle

²¹ Roland POURTIER, Art.cit.

²² Pierre PEAN, *Carnages. Les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique*, op. cit., p. 461.

²³ Alphonse MAINDO MONGA NGONGA, « La républiquette de l'Ituri » en République démocratique du Congo : un Far West ougandais », art. cit., pp. 181-183.

²⁴ Roland POURTIER, Art.cit.

²⁵ Christian HARBULOT, *Comment travailler sur l'absence d'histoire*, chronique du 7 novembre 2012, www.lesinfluences.fr.

est confrontée à la réalité sur le terrain. Ceci étant précisé, déclinons quelques caractéristiques de ces guerres économiques dans le contexte congolais :

Ce sont des guerres pérennes, dont les espaces opérationnels se transforment en zones de non droit. En effet, comme elles sont structurelles, organisées et déclenchées par les puissances occidentales et leurs alliés de la Région des Grands Lacs africains, ces guerres ne sont menées généralement que dans la partie Est de la RD Congo. Ces auteurs et acteurs ont causé hier et aujourd'hui un véritable statocide, doublé d'un lent génocide, dans leur sale besogne du pillage illégal des ressources minérales, du remplacement des populations congolaises par les populations tutsi venues du Kigali, de Kampala, de Bujumbura, de Nairobi, etc. Pour pérenniser ce pillage de ressources minérales, ils militarisent à outrance cette région du pays, en créant périodiquement des rébellions d'une part et, en soutenant des groupes armés locaux d'autre part.

Ce sont des guerres géolocalisées, dont la région se transforme en une zone consacrée au trafic d'armes. Pour alimenter ces guerres, les multinationales et leurs pays, avec leurs gendarmes de la Région dont le Rwanda, l'Ouganda, le Burundi, aidés par la Monusco commercialisent les armes pour pérenniser ces guerres économiques. Nous avons toujours pensé qu'il existe une relation forte entre le trafic d'armes, la possession d'armes et l'éclatement de guerres en RD Congo²⁶. Selon un rapport du Groupe de recherche et d'information pour la paix et la sécurité sur la RD Congo de 2011, deux groupes d'acteurs qui trafiquent les armes en RD Congo : d'une part les acteurs africains avec le Rwanda, l'Ouganda, la Namibie, le Burundi et, d'autre part les acteurs occidentaux comme la Belgique, la Bulgarie, la Russie, etc. Le trafic d'armes reste ainsi facteur qui prépare le déclenchement des guerres économiques et les entretient, étant donné que les armes d'une guerre en cours de résolution sont, pour la plupart des cas, recyclées dans une autre guerre.

Ce sont des guerres dont le viol des femmes, des jeunes filles, et l'enrôlement d'enfants soldats sont utilisés comme armes statogénocidaires. En effet pour mieux exploiter illégalement les minerais et d'autres richesses du sol dont ils ont besoin, pour remplacer les populations congolaises par celles qu'ils amènent d'autres capitales de la Région des Grands Lacs, c'est l'arme fatale du viol qui est utilisée prioritairement. Après ses enquêtes, Véronique Moufflet a révélé que la grande majorité des femmes de plusieurs villages à l'Est de la RD Congo ont été violées. Le caractère collectif de ces viols leur confère une finalité génocidaire. Bien plus, ces viols sont commis sur les vieilles femmes et les enfants : les frères ou les pères sont forcés d'assister ou même de participer ; les jeunes filles d'un village ou d'un quartier sont kidnappées et gardées comme esclaves sexuelles dans les campements des militaires avant d'être abandonnées mortes ou vivantes dans une fosse²⁷ etc. Quant aux jeunes filles violées, « largement touchées par les agressions sexuelles, (elles) perdent leur virginité et ne sont plus mariables selon les codes culturels habituels. Tous les habitus assurant la reproduction de la communauté sont ainsi fragilisés et mis en danger²⁸ », à cause de ces viols. Quelle attitude les Congolais devraient-ils cultiver vis-à-vis de ces guerres économiques dont ils sont victimes ?

III. INSCRIRE LA RESISTANCE CONGOLAISE AU CŒUR DU CIVISME : L'ERECTION D'UN MEMORIAL POUR LES VICTIMES DES GUERRES ET LA CREATION D'UN TRIBUNAL PENAL INTERNATIONAL POUR LA RD CONGO

3.1. Le civisme et l'esprit du sacrifice au cœur de la résistance congolaise

Les guerres économiques pour lesquelles les armées étrangères massacrent les populations (génocide) depuis l'époque léopoldienne jusqu'à nos jours ont toujours été

²⁶ Mamadou ALIOU BARRY, *Guerres et trafics d'armes en Afrique : Approche géostratégique*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 76.

²⁷ Véronique MOUFFLET, « Le paradigme du viol comme arme de guerre à l'Est de la République Démocratique du Congo », in *Afrique contemporaine* 2008, n° 227, Vol. 3, pp. 121-122.

²⁸ *Ibid.*, p. 122.

déstabilisatrices de l'Etat dans ses fondements, ses outils régaliens, son administration et ses institutions (statocide). Au regard de cette situation hideuse, les Congolais doivent vivement résister. Ils doivent résister pour barrer la route aux prédateurs qui pillent les ressources du sol et du sous-sol ; faire obstruction à ceux qui violent et tuent les femmes ; résister contre ceux qui enrôlent les enfants au sein des armées et occupent des espaces et des terres. Ils n'ont pas d'autres choix que de développer au plus haut niveau un civisme nationaliste et un esprit de sacrifice. Ce nationalisme se traduirait dans les actes que chaque Congolais doit poser pour la défense de ses concitoyens et la protection de l'intégrité de son territoire. Il est question de cette conviction qui l'amènerait à sacrifier sa vie, pour que les autres Congolais vivent dans la dignité. Ces vertus républicaines doivent être enseignées à tous les niveaux : au niveau maternel, primaire, secondaire et au niveau universitaire. D'autres lieux symboliques devraient également inculquer ces vertus, en l'occurrence les églises, les mosquées, les associations, les bosquets d'initiation mystique²⁹, etc.

Ce nationalisme ne va pas sans implications concrètes du point de vue géopolitique, géoéconomique et au plan géostratégique. Au regard des enjeux qu'impliquent ces guerres imposées aux populations congolaises, l'administration de Kinshasa ne devrait pas proposer toutes les solutions ; elle ne devrait pas non plus signer tous les accords avec les pays prédateurs, accords qui accentueraient le génocide et le statocide. La résistance dans ce contexte se comprend à la fois comme « la conscience d'une finalité différée et un besoin immédiat d'existence et de survie³⁰ », une façon pour les Congolais, en tant que peuple et, en tant que nation, de s'inscrire et de s'enraciner nécessairement dans le présent de leur histoire. Il s'agit également pour eux en tant que peuple et en tant que nation, de se projeter dans l'avenir qu'ils veulent construire, en fonction du déroulement général de ces guerres économiques internationalisées. Pour cela, la résistance devrait se traduire aussi bien dans les discours que dans les actions à tous les niveaux. Cette résistance devrait être enfin un projet national commun, déployé sur trois horizons de temporalité : d'abord, l'horizon de la libération de la patrie occupée par les Rwandais, les Ougandais, les Burundais, les Kenyans qui sont les bras séculiers des certains pays occidentaux, comme temporalité spécifique de l'action résistante ; ensuite, la construction d'un ordre institutionnel et communautaire, au sein de laquelle l'armée jouerait un rôle clef, pour que la RD Congo retrouve sa place parmi les nations de la Région des Grands Lacs et du monde ; enfin, l'horizon de l'humanité libérée, celui d'un humanisme utopique et généreux, un humanisme socialiste ou une synthèse créatrice.

Quelques pistes pour une réflexion antérieure s'imposent en rapport avec la résistance congolaise.

3.2. Les pratiques concrètes de la résistance congolaise

Les pratiques de la résistance devraient se penser au sein de tous espaces qui amèneraient les Congolais à créer des dissidences novatrices et des révoltes constructrices en vue d'un autre Congo possible³¹. De cette façon, la résistance devrait se traduire par les manifestations de grande portée, avec des messages clairs adressés aux puissances occidentales et à leurs gendarmes de la Région des Grands-Lacs africains, qui pillent illégalement les ressources du sol et du sous-sol, et qui occupent certains territoires congolais. La meilleure manière de résister consiste pour les Congolais d'écrire et d'enseigner dans les écoles et dans les universités l'histoire de leur génocide dénié par certaines grandes puissances euro-américaines, et leurs bons élèves dans la Sous-région. En d'autres termes, les Congolais doivent écrire l'histoire tragique de leur génocide qui a

²⁹ Claude NSAL'ONANONGO, « La famille : lieu d'engagement politique en Afrique. La constitution des sujets éthiques comme "diaconie politique" », in *Revue Africaine des Sciences de la Mission* 2015, n° 38, Vol. XX, pp. 127-144.

³⁰ Robert FRANK, « Identités résistantes et logiques alliées », in *Les Cahiers de l'IHTP* 1997, n° 37, p. 76.

³¹ Claude NSAL'ONANONGO OMELENGE, *Le christianisme à l'épreuve des défis sociopolitiques de la Région des Grands Lacs*, Paris, L'Harmattan, 2017.

commencé depuis l'époque léopoldienne, et qui continue son cours jusqu'à ce jour, génocide qui compte plus de 20 millions de morts. L'écriture de cette histoire constitue pour eux un défi de grande taille car, elle doit articuler trois perspectives. D'abord *la perspective historico-culturelle*, qui fera prévaloir la diversité culturelle et ethnique qui fait la grandeur de la RD Congo, diversité qui rend compte de sa taille géographique et démographique. Une diversité qui pourrait être le limon pour la construction d'un pays plus fort et plus beau qu'avant ; diversité qui pourrait constituer le levier sur lequel on peut s'appuyer pour se tenir debout, en vue de continuer la résistance ! Ensuite *la perspective économique*, celle qui consiste à éveiller la conscience des Congolais meurtris du fait que leurs richesses du sol et du sous-sol sont pillées et volées par certains pays occidentaux et leurs gendarmes de la Sous-région, qui enrichissent leurs nations en paupérisant leur pays³². Enfin *la perspective idéologico-politique*, celle qui consiste à faire savoir aux Congolais que certains gouvernements européens et américains ainsi que la Communauté internationale mentent lorsqu'ils lient la présence des armées rwandaise et ougandaise à la question sécuritaire : leur objectif réel consiste à se procurer des matières premières³³.

3.3. La création et l'érection d'un Mémorial pour les victimes de ces guerres

La création et l'érection d'un Mémorial pour les victimes de ces guerres économiques et l'instauration d'une journée de commémoration qui s'inscrira et qui nourrira la mémoire de la résistance congolaise, est le *troisième axe* de cette résistance. Ce Mémorial rappellera aux générations présentes et futures les atrocités dont leur pays a fait l'objet. Journée durant laquelle les Congolais se rappelleront surtout de la complicité de la nébuleuse Communauté internationale, indissociablement de certains pays membres du Conseil de sécurité. Car plus de 20 millions de Congolais massacrés à cause de ces guerres économiques ne doivent pas être oubliés. C'est à travers ce Mémorial que les Congolais feront le deuil pour leurs morts, les glorifieront, étant donné puisqu'ils ont été assassinés par le seul et le simple fait que leur pays regorge des richesses dont ont besoin les grandes puissances. Ce Mémorial constituera pour les Congolais le lieu où le vivre-ensemble se forgera en pacte de solidarité et de cohésion nationale, en vue de la résistance. Il sera également le lieu où les Congolais se souviendront toujours de toutes les victimes : femmes, filles et des enfants violés, dont l'âge varie entre 3 à 61 ans d'une part et, d'autre part, les enfants enrôlés par la force au sein des armées étrangères qui sont en fait des acteurs militaires des guerres économiques. D'où l'exigence de créer un tribunal pénal international pour la RD Congo.

3.4. La création d'un Tribunal pénal international pour la RD Congo

La création d'un Tribunal pénal international pour la RD Congo constitue le *quatrième axe* autour duquel devrait se déployer la résistance congolaise. Les mécanismes de fonctionnement de cette juridiction pénale seront pensés et organisés par les Congolais eux-mêmes, avec la collaboration et l'appui de certains partenaires qui n'étaient pas impliqués dans ces guerres économiques statogénocidaires. Il s'agit ici d'une justice dite transitionnelle, dont la répression serait pénale, visant à reconnaître les droits des Congolais, le but étant de reconstruire le tissu social. Une telle justice exige la participation réelle des victimes, d'une part. Elle exige d'autre part que de véritables réformes législatives et institutionnelles soient faites, pour que les auteurs locaux, Régionaux et internationaux soient poursuivis et punis, conformément à la loi et au droit³⁴. En fait, la création d'un Tribunal pénal international pour la RD Congo figure aujourd'hui parmi les préoccupations majeures des Congolais, d'autant plus que les agressions statogénocidaires faites par les armées étrangères sont récurrentes et ne font l'ombre d'aucun doute. C'est donc avec la poursuite des auteurs de ces guerres et des

³² Pierre PEAN, *Carnages. Les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique, op. cit.*, voir le chapitre 19 : « Le pillage du Congo par le Rwanda, l'Ouganda, divers groupes mafieux et de nombreuses multinationales. », pp. 465-468.

³³ Pierre PEAN, *Idem*

³⁴ JUPREC, *Qu'est-ce que la justice transitionnelle ?* Canada, 2014, pp. 1-2.

génocidaires que le vrai deuil pourrait commencer en RD Congo. Il n'y a pas de réconciliation sans justice, a-t-on toujours dit !

CONCLUSION

Il a été question dans cette réflexion d'expliquer le génocide et le statocide congolais à l'aune des guerres économiques que mènent certaines puissances occidentales et leurs gendarmes de la Région des Grands Lacs en RD Congo. Sur le plan analytique, nous avons avancé l'hypothèse selon laquelle les guerres statogénocidaires qui sévissent à l'Est de la RD Congo, ont une portée fondamentalement économique. C'est pourquoi, nous avons estimé – tel a été notre objectif – qu'en explicitant la notion de guerres économiques, les Congolais arriveraient à comprendre le pourquoi de la récurrence de ces guerres d'une part et, d'autre part, ils devraient organiser une véritable résistance. A tous les niveaux !

A cet effet, au lieu de continuer à pérenniser la présence de la Mission des Nations Unies en RD Congo, mission considérée comme une star du statogénocide d'une part et, à signer des accords avec les pays voisins qui opèrent par procuration en volant les richesses, en violant les femmes et les jeunes filles et en massacrant les populations civiles ; au lieu de penser d'accorder du crédit à ces mêmes pays occidentaux qui font la guerre à la RD Congo depuis belle lurette, l'administration de Kinshasa et sa population doivent changer de cap : ils doivent s'allier à d'autres puissances économiques comme la Chine, et à d'autres puissances militaires et nucléaires comme la Russie ou l'Iran. Car, le jeu et les enjeux géopolitiques, géoéconomiques et géostratégiques exigent aujourd'hui à la RD Congo de désigner ses amis et ses ennemis. C'est absurde et schizophrénique de continuer à collaborer avec les bourreaux des Congolais, qui n'ont pas d'autres objectifs que de voir le Congo et les Congolais disparaître. Nous en appelons, à travers les lignes de cette réflexion, à une Révolution sociale face à ces guerres économiques qui déshumanisent les Congolais dans leur propre pays. L'impensable pour les Congolais aujourd'hui c'est d'accepter qu'ils soient purement et simplement réduits à l'état d'esclave sur leur propre sol, à cause de leurs richesses et dans leur propre pays.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages

- ALIOU BARRY Mamadou, *Guerres et trafics d'armes en Afrique : Approche géostratégique*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- JUPREC, *Qu'est-ce que la justice transitionnelle ?* Dépliant général, Canada, 2014.
- MARCHAL Jules, *E.D. Morel, contre Léopold II : L'histoire du Congo 1900-1910*, Paris, L'Harmattan, (Coll. « Zaïre-Histoire & Société »), 1996.
- NSAL'ONANONGO OMELENGE Claude, *Le christianisme à l'épreuve des défis sociopolitiques de la Région des Grands-Lacs*, Paris, L'Harmattan, 2017.
- NTUMBA LUABA LUMU, *La guerre d'agression en République Démocratique du Congo. Trois ans de massacres et de génocide « à huis clos »*, Kinshasa, 2001.
- SCHMIDT Carl, *Penser la guerre, penser l'économie*, Paris, Editions Odile Jacob, 1991.
- VANGROENWEGHE Daniel, *Du sang sur les lianes : Léopold II et son Congo*, Bruxelles, Éditions Aden, 2010.

2. Articles

- BOSSERELLE Éric, « Guerres, transformation du capitalisme et croissance économique », in *L'économie hétérodoxe en crise et en critique. L'Homme et la société*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- CHIGOLET Grégory, « L'armée, la guerre et les politiques de défense : fondements et controverses économiques », in *Inflexion* 2014, n°26, Vol. 2.
- COULOMB Fanny et FONTANEL Jacques, « Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale » in Pierre Berthaud et Gerard KEBABDJIAN (dir.), *La question politique en économie internationale*, Paris, La Découverte, « Coll. Recherches », 2006.

- FRANK Robert, « Identités résistantes et logiques alliées », in *Les Cahiers de l'IHTP* 1997, n° 37.
- Gauthier DE VILLERS « La guerre dans les évolutions du Congo Kinshasa », in *Afrique contemporaine* 2005, n° 215, Vol. 3.
- Giulio De LIGIO, « La vertu politique Aron, penseur de l'ami et de l'ennemi », in *Etudes internationales* 2013, n° 3, Vol. 43.
- JACKSON Stephen, « "Nos richesses sont pillées" ! Economie de guerre et rumeurs de crimes au Kivu », in *Politique africaine* 2001, n° 84, Vol. 4.
- LAYINDA François, « Les ressources naturelles comme principal facteur du panorama belligérant dans Grands Lacs Africains », in *Iréniées* décembre 2015.
- LUMBI Pierre, « Guerre en RDC : enjeux économiques - intérêts et acteurs », in *Observatoire Gouvernance Transparence*, Kinshasa, OGT, 10 avril 2000.
- Maindo Monga NGONGA Alphonse, « La républiquette de l'Ituri » en République démocratique du Congo : un Far West ougandais », in *Politique Africaine* 2003, n° 18, Vol. 1.
- MARCHAL Roland et MESSIANT Christine, « Les guerres civiles à l'ère de la globalisation. Nouvelles réalités et nouveaux paradigmes », in *Critique internationale* 2003, n°18, Vol. 1.
- MOUFFLET Véronique, « Le paradigme du viol comme arme de guerre à l'Est de la République Démocratique du Congo », in *Afrique contemporaine* 2008, n° 227, Vol. 3.
- NSAL'ONANONGO OMELENGE Claude, « La famille : lieu d'engagement politique en Afrique. La constitution des sujets éthiques comme "diaconie politique" », in *Revue Africaine des Sciences de la Mission* 2015, n° 38, Vol. XX.
- NSAL'ONANONGO OMELENGE Claude, « Les rébellions à l'Est de la RD Congo. Une analytique historique d'un statocide et ses enjeux », in *Congo-Afrique* 2022, 564, pp. 389-404.
- POURTIER Roland, « L'Afrique centrale dans la tourmente : les enjeux de la guerre et de la paix au Congo et alentour », in *Hérodote* 2003, n° 111, Vol.
- SERFATI Claude, « Economies de guerre et ressources naturelles : les visages de la mondialisation », in *Annuaire suisse de politique de développement* 2006, n° 25-2.
- WILLAME Jean-Claude, « Kivu : la poudrière », in Colette BRAECKMAN, Marie-France CRO, Gauthier DE VILLERS et alii, *Kabila prend le pouvoir. Les prémices d'une chute, la campagne victorieuse de l'AFDL : le Congo d'aujourd'hui*, Bruxelles, GRIP et Complexe, 1998.